

Madame la Directrice académique,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de formation,

En cette fin d'année, alors que les équipes sont à bout de souffle, certaines apprennent être désignées pour entrer dans le cadre des évaluations d'écoles à la rentrée prochaine. Le vocable interroge, fait peur.

Les collègues en charge de la direction craignent d'abord une charge de travail supplémentaire qu'ils seront en peine de supporter d'autant que la situation liée au contexte sanitaire est très incertaine. Le dispositif est présenté avec un temps dédié de 12h pris sur les formations obligatoires de 18h et les 1/2 journées dites de la rectrice. Ce temps nous paraît fortement sous-évalué, à la lecture du cadre de l'évaluation dont le périmètre couvre 4 domaines, et que les phases expérimentales de cette année ont montré un besoin de plusieurs dizaines d'heures. Pourquoi 2 jours, 3 jours voire 5 jours sont nécessaires selon les départements ?

Pour le SE-UNSA, l'évaluation des écoles ne peut être synonyme de travail supplémentaire et doit donc s'inscrire dans des temps dédiés bien calibrés sur les 108h ou sur des temps banalisés.

Ensuite, l'auto-évaluation mobilise **l'ensemble des acteurs** : enseignants, AESH, personnels de la collectivité dont les Atsem, parents d'élèves, élèves, et partenaires participant de manière importante à la vie de l'école le cas échéant. Elle peut **porter sur les activités périscolaires** qui sont en lien direct avec le temps scolaire (temps d'accueil du matin avant la classe, temps méridien, temps d'étude ou d'accueil après la classe lorsqu'ils existent). L'inclusion du temps périscolaire dans le champ de l'évaluation relève du choix du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) compétent en matière d'accueil périscolaire, après sollicitation de l'autorité académique. Les compétences de chacun sont mal perçues. Les collègues comprennent difficilement les modalités de mise en œuvre et le principe des questionnaires à l'attention des usagers notamment.

Le SE-UNSA dénonce un fonctionnement trop vertical dans la mise en place des réformes, un rythme et des méthodes qui ne sont pas soutenables. Le SE-UNSA vous demande, Mme La Dasen, que la marche forcée de la mise en œuvre de ces évaluations d'écoles soit ralentie au bénéfice d'un fonctionnement sur la base du volontariat.

Les enseignants ont besoin de retrouver le sens de leur métier et l'utilité de leurs actions. Ces auto-évaluations doivent être vécues comme un temps utile avec des répercussions concrètes pour les collègues, ne créez pas davantage de rejet.

Pas de travail en plus, pas de travail pour rien. Enfin, si ce temps, mené dans de bonnes conditions peut avoir un intérêt ce n'est que si les moyens suivent les projets, actions et formations qui émergent de la réflexion. Comment cela est-il prévu et avec quelle souplesse dans les plans de formation et les dotations budgétaires ?

Pour le SE-Unsa 33

Vincent Bourguignon